



# STOP AUX BLOCAGES!

Logements bloqués  
depuis le début de l'année

4 2 6 1

Combien de projets de construction de logements, de surélévations d'immeubles, de viabilisation de combles ainsi que de rénovations, de changements de fenêtres ou d'installations de panneaux solaires sont-ils bloqués en raison des multiples oppositions et recours aux motifs infondés ou fallacieux!

A l'heure où Genève vit, depuis plus de dix ans maintenant, une grave crise du logement et où les économies d'énergie ainsi que le développement des énergies renouvelables constituent un enjeu de société majeur, de tels blocages ne sont plus acceptables.

C'est pourquoi les Associations professionnelles de l'immobilier, soit l'Union Suisse des Professionnels de l'Immobilier Genève (USPI Genève) et l'Association des Promoteurs-Constructeurs genevois (APCG), entendent dénoncer ces agissements, qui sont souvent étonnamment peu médiatisés, afin que chacun puisse en avoir connaissance et en évaluer le bien-fondé.

Grâce à cette nouvelle rubrique, les Genevoises et les Genevois pourront enfin

savoir qui bloque quoi et comprendre pourquoi tout projet semble si difficile à réaliser à Genève, comparativement à ce que l'on peut constater dans d'autres villes.

Par conséquent, si votre projet de construction ou de rénovation de logements ou votre projet permettant de générer des économies d'énergie ou de développer des énergies renouvelables est actuellement bloqué par une opposition que vous jugez infondée, vous avez la possibilité de le faire savoir en nous informant par e-mail à l'adresse suivante: [andreas.fabjan@apcg.ch](mailto:andreas.fabjan@apcg.ch)



Andreas Fabjan  
Secrétaire général USPI et APCG

## Le blocage de la quinzaine

Auteur du blocage: **Asloca** • Nombre de logements bloqués: **56 appartements de 3 à 6 pièces**

**V**oilà, c'est la rentrée, tout le monde reprend ses activités, sauf l'Asloca, qui en fait n'a jamais cessé de s'opposer à tous les projets et qui recourt une nouvelle fois contre une autorisation de construire.

Il s'agit cette fois-ci d'un projet de construction de trois immeubles, à la rue de Moillebeau, au Petit-Saconnex, permettant la création de 56 logements totalisant 256 pièces. L'emplacement de ces immeubles est idéal, puisqu'ils se situent dans un périmètre déjà fortement urbanisé, à proximité immédiate de la Ville, et sont extrêmement bien desservis par les transports publics.

La réalisation de ces immeubles implique la démolition de deux anciens immeubles, petits et vétustes, comportant 19 logements pour 74 pièces au total. Ce projet permet donc la création de 37 nouveaux appartements pour 182 pièces. Ils bénéficieront de loyers extrêmement bas et contrôlés par l'Etat, dès lors que les deux tiers seront subventionnés.



On voit d'emblée la valeur patrimoniale de ces bâtisses.

Alors voici la colle du mois: qui peut bien vouloir s'opposer à un tel projet, étant rappelé à ceux qui souffriraient d'amnésie que Genève endure depuis quelques années une très légère pénurie de logements? Réponse: l'Asloca (je sais, je me répète, ce n'est pas très original!).

Quant au motif invoqué par les recourants?

Là, il faut vraiment faire preuve d'ouverture d'esprit pour trouver un véritable grief dans le recours, celui-ci étant parfaitement abusif. Le principal argument des recourants consiste à dire qu'il aurait fallu privilégier une surélévation des immeubles plutôt qu'une démolition-reconstruction. Le fait que les anciens bâtiments ne répondent absolument plus aux normes énergétiques actuelles et qu'une surélévation ne permettrait à l'évidence pas de multiplier par

3 le nombre de logements ne semble pas être un élément décisif.

Gageons que l'Asloca a des solutions alternatives à proposer aux 57 familles qui auraient pu profiter de ces nouveaux logements. Aussi, si vous cherchez un appartement, n'hésitez pas, appelez l'Asloca au 022 716 18 00! ■



Les professionnels disent OUI à la construction de logements et aux économies d'énergies.

# Exceptionnel! Jusqu'au 30 septembre 2011

## Grande baisse de prix sur une large gamme de vins de France, d'Italie et d'ailleurs. Jusqu'à -30%



La Cave du Palais de Justice

Place du Bourg-de-Four 1 – 1204 Genève – Tél. 022 311 40 14 – [www.cavedupalais.ch](http://www.cavedupalais.ch)

Ouvert du mardi au vendredi, de 9h00 à 18h45 et le samedi de 9h00 à 17h00